

## **Pétition: Eden et Nahom restent ici! Défendons des valeurs humanitaires et solidaires.**

En 2004, à l'âge de 18ans, Eden a fui son pays, l'Erythrée : elle y était menacée de mariage forcé et du service militaire à vie. Pendant sa fuite, au Soudan puis en Libye, elle subit des violences sexuelles. En novembre 2006, elle arrive en Italie où elle obtient le statut de réfugiée. Elle est lâchée à la rue sans aucun soutien. Fin 2008, Eden tombe enceinte. Son ami la quitte, c'est pourquoi après 6 mois, elle vient chercher la sécurité en Suisse. En juin 2009, son fils Nahom naît à Delémont.

Mais comme elle a reçu le statut de réfugiée en Italie, la Suisse l'expulse et elle se retrouve à nouveau à la rue à Rome avec son enfant de 4 mois à l'approche de l'hiver. Nahom tombe malade et elle décide de tenter sa chance en Norvège. C'était en janvier 2010. Une année plus tard, en février 2011, ils sont à nouveau expulsés vers l'Italie. À l'approche de l'hiver, elle décide de revenir en Suisse pour demander la protection. Elle est attribuée au canton du Jura en novembre 2011. En octobre 2012, on lui communique oralement la décision de renvoi. Suivent de multiples recours qui aboutissent tous à la même décision : le renvoi.

Eden et Nahom ne peuvent pas être renvoyés, la Suisse doit les accueillir !

Premièrement, la situation pour les réfugiées en Italie est très difficile : une fois qu'elles obtiennent le statut de réfugiées, elles ne peuvent plus rester dans les centres d'asile. Elles ont la « liberté » de chercher un appartement et du travail, mais la plupart du temps, faute de trouver l'un ou l'autre, elles se retrouvent à la rue.

Deuxièmement, Eden et Nahom vivent depuis bientôt 6 ans en Suisse ! Ils sont bien intégrés ici. La Croix Rouge a offert une formation à Eden qui aimerait bien travailler avec les personnes âgées. Elle est soutenue par l'AJAM (Association Jurassienne d'Accueil des Migrants) pour qui elle fait souvent la traduction. Elle s'exprime très bien en français et c'est une femme pleine de bonne volonté.

La situation actuelle est insupportable pour elle. Vivre chaque nuit avec la peur d'être renvoyée par des policiers n'est plus tolérable et provoque chez elle une profonde anxiété et dépression. Les médicaments qu'elle reçoit ne sont certainement pas une solution à long terme !

Nous demandons au canton du Jura une régularisation humanitaire pour Eden et Nahom. C'est la seule solution pour les sortir de cette situation qui dure depuis trop longtemps et leur donner enfin une perspective d'avenir.

	Nom et prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			



Feuilles signées (même incomplètes) à renvoyer le plus vite possible à :

Hansjörg Ernst, Le Borbet 21, 2950 Courgenay